



## Fuite d'eau et compteur tournat à l'envers

Par **meziane khelifa**, le **12/10/2016** à **17:55**

Bonjour,

Je sollicite vos conseils.

j'ai emmenagé dans un logement neuf mi juillet 2015.

l'état des lieux d'entrée indiquait 52m<sup>3</sup> d'eau froid et 99948 m<sup>3</sup> d'eau chaude.

lors de l'état des lieux je n'ai pas fait attention aux chiffres qui auraient dû m'alerter.

Les jours suivants j'ai constaté un pb d'eau chaude qui arrivait très tiède voire froide. Alors que mon voisin avait de l'eau brûlante.

J'ai contacté l'agence de location qui a mis beaucoup de temps, deux techniciens sont passés mais pour finalement ne rien faire du tout.

2 mois après l'installation dans le logement et une vingtaine de mails envoyés, j'ai pu discuter avec un technicien qui travaillait dans le bâtiment.

il est venu voir mon installation et il a constaté le problème et a fait changer le mitigeur celui se trouvant au niveau des deux compteurs (chaud froid).

Ensuite tout était nickel, le problème pour moi était réparé.

Aujourd'hui Veolia me demande de payer la consommation en partant de 0.

Avec l'état des lieux ils ont fait un geste en m'enlevant les 52m<sup>3</sup> consommés avant mon entrée.

Mais pour moi le problème a continué et a duré pendant 2 mois après mon arrivée.

Et je refuse donc de payer de l'eau que je n'ai pas consommé.

Durant ces deux mois, on a dû chauffer l'eau à la casserole, et se laver avec un saut d'eau. j'ai posé deux après-midi pour le passage des techniciens.

Après tout ça et le refus de payer je me retrouve avec les huissiers au f.ses.

la facture s'élève à 500€, après déduction des 52m<sup>3</sup> il reste 2/3 de la somme à payer (avec de l'eau que je n'ai pas consommé)

puis-je après toutes ces galères et mails envoyés demander à ne rien payer du tout pour tous les désagréments subis?

merci pour vos réponses.